

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1908)  
**Heft:** 21

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Schweizerische Wasserwirtschaft.

Nous recevons le premier numéro d'un nouveau périodique, die « Schweizerische Wasserwirtschaft<sup>1</sup> » publié à Zurich par M. le Dr Oscar Wettstein et deux hydrauliciens très connus, M. Gelpke, ingénieur, à Bâle, et M. Hilgard, ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Dans un article liminaire, les trois rédacteurs exposent le programme de l'activité du nouveau journal ; résumons-le : enregistrer, interpréter et commenter l'évolution de la législation cantonale, fédérale et internationale intéressant l'économie hydraulique ; publier des monographies, dont la rédaction sera confiée à des techniciens compétents, sur les travaux exécutés en Suisse : barrages, installations hydrauliques, observations et mesures hydrométriques, etc. ; étudier tous les problèmes touchant à la navigation intérieure et aux transports par eau.

La « Schweizerische Wasserwirtschaft » tiendra ses lecteurs au courant des principaux travaux accomplis à l'étranger et recherchera dans quelle mesure ils pourraient être entrepris dans notre pays.

Les rédacteurs du nouveau journal estiment que les questions d'économie hydraulique et en particulier les transports par eau intéressent la Suisse entière et que bien des problèmes ne pourront être résolus que par la coopération de toutes les régions de notre pays.

C'est cette coopération que la « Schweizerische Wasserwirtschaft » s'efforcera de réaliser ; nous lui souhaitons un plein succès.

*La Rédaction.*

### BIBLIOGRAPHIE

**Législation suisse en matière d'installations électriques.** — Edition de 1908. Berne, K. J. Wyss, éditeur. — 190 pages in-8°. Prix cartonné, 2 fr.

En analysant dans le N° 5 du 10 mars 1908 du *Bulletin*, page 56, les nouvelles prescriptions fédérales du 14 février 1908 concernant les installations électriques à faible et à fort courant, les chemins de fer électriques et les parallélismes et croisements électriques, nous avions émis le vœu de la publication d'un *Recueil* contenant non seulement ces prescriptions mais encore toutes les lois fédérales et règlements ou ordonnances fédérales sur les « installations électriques en Suisse ». Ce vœu a été réalisé par les soins du Département fédéral des postes et chemins de fer.

Ce recueil a été édité par M. K. J. Wyss, libraire-éditeur, à Berne, et l'édition de 1908 vient de paraître. Elle contient aussi la loi fédérale sur l'expropriation et le règlement y relatif des commissions d'estimation ainsi que le règlement pour les offices de contrôle des installations électriques.

Cette publication pourrait être complétée dans une prochaine édition par un répertoire analytique des matières.

Elle nous paraît absolument indispensable à tout le personnel technique des chemins de fer électriques et des stations centrales d'électricité.

<sup>1</sup> *Schweizerische Wasserwirtschaft*, Zentralorgan für Wasserrecht, Wasserkraftgewinnung, Binnenschiffahrt und allgemeine Verkehrsfragen, sowie alle mit der Gewässernutzung zusammenhängenden technischen und volkswirtschaftlichen Gebiete. Allgemeines Publicationsorgan des Nordostschweizerischen Verbandes für die Schifffahrt Rhein-Bodensee. — Verlag und Druck der Genossenschaft « Zürcher Post », Zürich I, Sihlstrasse 42.

**Récréations mathématiques et problèmes des temps anciens et modernes**, par W. Rouse Ball, deuxième édition française, traduite par J. Fitz-Patrick. Deuxième partie : *Questions de géométrie*. — *Questions de mécanique*. — *Questions diverses*. — *Carrés magiques*. — *Problèmes des tracés continus*. — *Trois problèmes de géométrie*. — *Equation du 3<sup>e</sup> degré*. — Paris, 1908. Librairie scientifique A. Hermann. Prix 5 fr.

Ce petit ouvrage contient une quantité de problèmes plus ou moins récréatifs mais constituant un excellent enseignement des mathématiques. La lecture en est très agréable et point du tout superflue, même pour des ingénieurs. A côté de problèmes très élémentaires, ce volume traite des questions d'ordre plus élevé : la loi d'Hauksbee sur le mouvement des fluides, la théorie du vol des oiseaux, les recherches sur la quadrature du cercle, les équations du troisième degré dont la résolution fut découverte par Tartaglia ignominieusement plagié par Cardan.

Les dernières pages du livre, consacrées à l'histoire des débats de Cardan avec Tartaglia, sont fort divertissantes. Les maîtres de ce temps-là se disputaient les élèves avec acharnement et se provoquaient à des sortes de duels mathématiques dont le vainqueur passait aussitôt chef d'école. N'oublions pas que nous sommes au sixième siècle, à une époque où les étudiants sont rares et les maîtres bien peu savants, témoins ces paroles amères d'un vieux poète pleurant sur son ignorance :

..... c'étaient de grandes bêtes,  
Que les régents du temps jadis.  
Jamais je n'entre en paradis,  
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse.

(On nous pardonnera peut-être de citer des vers dans un journal aussi grave que le *Bulletin technique*).

Mais revenons à nos duels de mathématiciens. Le savant Tartaglia fut invité à relever le défi, consistant dans la résolution d'une trentaine de problèmes, que lui portait un certain Ludovic Ferraro. Au jour convenu, l'honnête et naïf Tartaglia se rendit seul au rendez-vous. Ferraro, habile homme et peu scrupuleux sur les moyens quand ils lui étaient avantageux, se fit accompagner par une douzaine de ruffians solidement armés qui masquèrent l'ignorance de leur compère par un vacarme tel que Tartaglia ne put se faire entendre et fut proclamé vaincu. Il jugea prudent de s'éloigner sans retard et, « craignant des violences », regagna son domicile par un chemin détourné.

De nos jours, les discussions entre savants, pour n'être pas exemptes de toute aigreur, sont tout de même moins brutales ; on a toujours un certain plaisir à enregistrer les progrès de la civilisation.

D.

### Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

#### Offre d'emploi.

On demande un ingénieur pour l'établissement d'un projet de force motrice.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin 2.

### A nos lecteurs.

*Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que dorénavant le Bulletin sera imprimé sur une nouvelle machine construite spécialement pour le tirage des illustrations.*

*La Rédaction.*